

Tarifs applicables au 01/01/2024

## TRANSACTION – VENTE

### TOUS NOS PRIX AFFICHÉS S'ENTENDENT HONORAIRES D'AGENCE INCLUS (F.A.I.)

Rémunération forfaitaire de 5.000 € TTC sur la part inférieure ou égale à 30.000 € du prix de vente.

- 10% du prix de vente jusqu'à 100.000 euros
- 7% du prix de vente sur la part comprise entre 100.001 euros et 300.000 euros
- 6% TTC du prix de vente sur la part comprise entre 300.001 euros et 500.000 euros
- 5% TTC du prix de vente supérieur à 501.000 euros

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles par l'acquéreur le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.**

**NOUS NE POUVONS NI RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE NOTRE REMUNERATION OU DE NOS HONORAIRES pour cette activité.**

## LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

### ● Honoraires de négociation et d'entremise à la charge du Bailleur :

Négociation 7,5% TTC de 12 mois de loyer charges comprises et taxes comprenant :

- visite(s), constitution du dossier, rédaction du bail.
- Etat des lieux d'entrée
- Etat des lieux de sortie

### ● Honoraires à la charge du locataire pour visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :

- Visite(s), constitution du dossier
- Rédaction de bail à la charge du locataire
- Bien situé en zone très tendue : 12 euros TTC par mètre carré de surface
- Etat des lieux d'entrée: 3 euros TTC par mètre carré de surface habitable

### ● Honoraires location hors Loi Alur

- Part Bailleur : un mois de loyer charges comprises
- Part Locataire : 12,5% T.T.C du loyer annuel charges comprises et **3 € TTC du m<sup>2</sup> pour l'état des lieux**

## BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

### ● Honoraires T.T.C. : Trois mois de loyer charges comprises à la charge du locataire.

## GESTION LOCATIVE

Réalisée par NESTENN Gestion Locative (SARL ATD Gestion)

Honoraires : 5% HT des encaissements

Garantie Loyers Impayés : sur demande

Aide à la déclaration de revenus fonciers : oui

